



**COMMUNIQUÉ DE LA
MUNICIPALITÉ
N° 7/2011-2012**

du 11 février au 16 mars 2012

Renens, le 16 mars 2012

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Nous avons le plaisir de vous communiquer, ci-dessous, les principales décisions et activités de la Municipalité durant la période considérée.

1. Sous la loupe

Un Gymnase en 2017, un nouvel établissement primaire : cela bouge du côté des écoles !

La Municipalité se réjouit de la décision du Conseil d'Etat d'ouvrir un Centre d'enseignement postobligatoire dans l'Ouest lausannois (le futur CEOL), à Renens pour la rentrée 2017. L'établissement comprendra 40 classes, ainsi que 10 classes de la filière formation professionnelle, accompagnées d'une salle de gymnastique triple. Il s'insérera dans un plan de quartier en cours d'élaboration se situant sur le lieu des actuels entrepôts près de la gare CFF de Renens.

Dernièrement le Conseil d'Etat a également décidé de créer un nouvel établissement primaire à Renens pour la rentrée d'août 2013. La Ville de Renens comptera dès lors deux établissements primaires, avec chacun une aire de recrutement distincte, et un établissement secondaire regroupant l'ensemble des élèves pour les trois dernières années de la scolarité obligatoire. Le passage de deux à trois établissements permettra ainsi de répondre à la hausse des effectifs prévue, tout en mettant en œuvre les changements structurels découlant de la primarisation du cycle de transition.

Ces deux projets ont été longuement mûris et ont fait l'objet d'une collaboration efficace entre la ville et les services de l'Etat. La Municipalité se réjouit de l'aboutissement de ces deux dossiers et de leur concrétisation future. Elle profite aussi de la présente communication pour remercier la Cheffe du département de la formation, de la jeunesse et de la culture, ainsi que ses collaborateurs. Ces deux projets répondent en effet aux besoins scolaires et le gymnase permettra à des élèves du district de faire l'entier de leur scolarité dans la région.

Réaménagement des locaux du Service de la population

En août 2008, la Municipalité a déposé au Conseil communal un préavis intitulé "Administration communale - Besoins en locaux supplémentaires". C'est dans ce préavis qu'a été mentionné la création d'un groupe de travail chargé de trouver des solutions relatives au manque de locaux et à l'inadéquation de certains. L'acceptation de ce préavis a permis de trouver différents aménagements, mais il subsistait des problèmes non résolus. Le premier en importance était celui du Service de la Population, situé dans des locaux trop petits, peu fonctionnels, mal adaptés pour le personnel et surtout pour l'accueil du public.

En 2011, le groupe de travail a examiné plusieurs options coûteuses, qui ont été abandonnées car elles avaient toutes des inconvénients majeurs et se situaient à l'extérieur de l'Administration. Le personnel du SPOP et la Municipalité souhaitaient que ce service à la population reste très proche de l'Administration et donc des autres services, ceci de manière à éviter des déplacements pour les usagers.

La solution a été trouvée lorsque le projet du déménagement de la Polouest à Prilly s'est confirmé. Le groupe *Locaux* a alors contacté M. Ch. Séchaud, responsable de Polouest, pour étudier dans quelle mesure certains locaux pourraient déjà être libérés. C'est ainsi que M. Séchaud a accepté que 70 m² soient mis à disposition du Service de la population dans le courant du mois de mars 2012.

Cette solution permet à la Direction Bâtiments-Domains d'aménager de nouveaux guichets, un bureau indépendant, une grande salle d'attente et d'une manière générale des conditions de travail et d'accueil nettement améliorées. Le projet, d'un coût total de Fr. 65.996.- non prévu au budget et urgent, a été présenté à la commission des Finances, qui a donné son accord.

Dès que PolOuest quittera le bâtiment de façon définitive, soit en automne 2013 voire au plus tard en janvier 2014, les travaux d'installation d'un ascenseur et d'une rampe devront être réalisés. Il sera aussi étudié à cette occasion l'utilisation optimale de l'ensemble du bâtiment.

2. Autres décisions prises et dossiers suivis par la Municipalité

La Municipalité a décidé :

- suite au renouvellement du camion du Service Environnement-Maintenance en 2009, de passer commande d'un **grappin multifonctions** pour le camion du Service Environnement-Maintenance en remplacement de l'ancien grappin à bois, vétuste et plus approprié aux travaux de chargement. Cet achat était prévu au budget 2012 ;
- de soutenir à nouveau l'Association des amis des bateaux à vapeur du Léman par une donation de Fr. 8'400.-. En remerciement de cette donation, la CGN offre **4 abonnements généraux CGN 1^{ère} classe** au porteur que la Ville mettra à la disposition de la population aux mêmes conditions que l'année passée, soit 15.- par jour et par abonnement ;
- d'accepter la **projection spéciale** le mercredi 4 avril 2012 du film *L'enfant d'en haut* (Ours d'argent à Berlin) d'Ursula Meier, afin de remercier la vingtaine d'enfants de Renens et environs qui ont participé au casting à la salle de conférences mise à disposition par le service Culture-Jeunesse-Sport. L'invitation à la projection a été élargie aux jeunes du

Centre de rencontres et d'animation (CRA) et aux écoles, et soutenue financièrement par la Ville de Renens à hauteur de Fr. 500.- ;

- de mandater deux bureaux d'ingénieurs conseils pour l'étude de la réfection de la **toiture du Collège du 24-Janvier** et l'étude d'une installation photovoltaïque sur la toiture de ce même collège. La toiture du bâtiment construit en 1968 doit faire l'objet de travaux de ferblanterie, d'étanchéité et d'isolation thermique répondant aux normes actuelles. L'installation solaire sera ainsi posée sur un support neuf. Par contre, le projet relatif à l'installation de panneaux solaires photovoltaïques sur le toit du Centre technique communal est momentanément abandonné. Swissgrid à qui avait été adressé une demande pour la rétribution à prix coûtant du courant d'origine photovoltaïque en a été informé.

La Municipalité a pris acte :

- de la tenue du 21 au 28 mars 2012 de la **Semaine d'actions contre le racisme** de la Conférence latine des délégué-e-s à l'intégration (CDIL), actions qui prolongeront la Journée internationale de lutte contre le racisme le 21 mars. La déléguée à l'intégration a largement participé à mettre en place cette campagne et c'est elle qui s'est chargée de sa diffusion à Renens. La campagne sur le thème *la diversité, une valeur suisse ?* présentée sur quatre visuels (sport, lieu de travail, quartier et vivre ensemble) se déclinera sur différents médias, affiches, réseaux sociaux internet, etc. Voir également le site www.semainecontreleracisme.ch. A Renens ces affiches seront notamment collées sur les panneaux culturels et 2500 sets de tables seront diffusés auprès des restaurants et associations socio-culturelles ;
- de l'organisation de la **fête du printemps** par le service Culture-Jeunesse-Sport le samedi 24 mars 2012, avec un cortège dans le centre-ville qui se terminera par la traditionnelle mise à feu du bonhomme hiver sur la place du Marché ;
- du rapport du Service Environnement-Maintenance concernant les travaux d'entretien et d'ornementation dans le cadre de la **conception "sylvestre"** du cimetière de Renens. Conformément au règlement en vigueur, à partir de la sixième année dès l'inhumation ou l'incinération, les dalles de délimitation sont enlevées et les tombes intégrées dans une surface de gazon aux frais de la Ville, exception faite des concessions de corps et cinéraires en terrain. Le Service Environnement-Maintenance procédera à la modification de 21 tombes des années 2005 à 2007 ce printemps, après envoi d'une lettre aux familles concernées ;
- de la présentation du nouveau **camion bimodal, avec moteurs électrique et diesel** pour la collecte des déchets par l'entreprise SRS-Swiss Recycling Services SA aux Municipalités ainsi qu'aux chefs de services en charge de la gestion des déchets des cantons de Vaud, Genève, Fribourg et Neuchâtel le 19 avril 2012 dans l'enceinte du Centre Technique Communal. Pour mémoire, lors de l'appel d'offre publique pour la collecte et le ramassage des déchets urbains en Ville de Renens, le critère sur les caractéristiques du véhicule de collecte avait une importance considérable, avec une pondération à 40%. L'entreprise SRS-Swiss Recycling (anciennement Veolia) qui a remporté le marché s'était alors engagée à acquérir le premier camion hybride mis en circulation en Suisse pour la collecte des déchets. Ce camion fera donc partie de ceux qui ramassent les déchets en ville de Renens.

La Municipalité informe :

- que l'appareil automatique pour le **dépouillement** des votations acquis en fin d'année dernière a parfaitement rempli sa mission pour le comptage des votes des cinq objets de la votation fédérale du 11 mars 2012. Les gains en termes de temps et de personnel ont été profitables lors de ce scrutin particulièrement chargé ;
- qu'elle est satisfaite de l'audience des retransmissions des **séances sur internet** après quelques mois d'utilisation. Voici les statistiques sur 4 mois (novembre 2011 à février 2012) :
 - en moyenne 113 visionnages en direct sur internet de chaque séance
 - 145 consultations de vidéo par séance, en moyenne sur les 4 dernières, soit le 10 novembre, 8 décembre, 19 janvier et 23 février
 - 1'747 consultations de vidéos de séances au total sur la période de 4 mois

LA MUNICIPALITÉ